



Réunion des États Parties

Distr. générale
19 septembre 2003
Français
Original: anglais

Treizième Réunion
New York, 9-13 juin 2003

Rapport de la treizième Réunion des États Parties

Rectificatif

Paragraphe 49

Le paragraphe devrait se lire comme suit :

49. Aucun crédit n'a été ouvert au titre du Fonds de roulement. Sur la proposition d'une délégation, la Réunion a décidé qu'aucun crédit supplémentaire ne serait ouvert tant que le Fonds de roulement n'aura pas été réduit d'un montant égal à 8 % du budget global du Tribunal. Le Greffier a informé le Groupe de travail à composition non limitée, qu'en outre, les 50 000 dollars qui devaient être crédités au Fonds de roulement en 2002 n'étaient plus nécessaires et seraient remboursés aux États Parties au titre des économies réalisées en 2004.

